

ASSUN BASKET CLUB DE LA HAGUE

Gymnase de la Charrière – 50460 URVILLE NACQUEVILLE

Tél. 02.33.03.33.05 ou 06.78.39.90.05

Email :basket.club.hague50@gmail.com – Site Web : www.basketclubhague.com



LE BCH est votre club !

Avec son fort potentiel de jeunes joueurs, le BCH offre aux petits, aux grands et aux adultes avec l'appui de ses éducateurs, ses dirigeants et ses bénévoles au service d'une même passion, la possibilité de pratiquer le basket dans un climat de partage et de convivialité.

Outre la pratique sportive, le projet du club oriente et structure cette grande famille, autour de vraies valeurs : Celles du plaisir d'apprendre, du respect d'autrui, de jouer ensemble et de se dépasser.

LES MEMBRES DU BUREAU (saison 2020/2021)

Président : Marcel HACQUEBEY - Vice Présidente : Nathalie HAMEL – Vice Président : Olivier BIRETTE

Trésorière : Nathalie DUPOND - Secrétaire : Christelle LEROY

LES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR (saison 2020/2021)

JEANNE Anthony - Fredj KITTAR – Jordane GAJEWSKI – Ingrid VOLMIER – Patrick CAUCHEBRAIS – Frédérique COLAS – Jacques LEGOUBE

LES DOCUMENTS A FOURNIR

- Une fiche d'inscription du club 2021/2022
- Le règlement de la totalité de la cotisation (**les dossiers sans règlement ne seront pas traités**).
- L'autorisation parentale permanente complétée et signée (pour les adhérents mineurs).

ATTENTION : Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

ADHESION – TARIFS SAISON 2021/2022 – 50€ POUR LES LICENCIES SAISON 2019/2020

CATEGORIES	COTISATIONS	ANNEE DE NAISSANCE
U 7 (Baby Basket)	75€	2015-2016-2017
U9 / U8	80€	2013-2014
U11/U10	80€	2011-2012
U13/U12	95€	2009-2010
U15/U14	95€	2007-2008
U17/U16	105€	2005-2006
U20/U19/U18 (Juniors garçons/filles)	105€	2002 et 2003 2004
SENIORS FILLES	125€	2001 et avant
SENIORS HOMMES	125€	2001 et avant
LICENCE LOISIR	75€	
Assurance Option A	Inclus dans le prix de la licence	
Assurance Option B	8.63€	L'option B ouvre droit à des indemnités journalières en cas de perte de salaire du licencié
MUTATION/LICENCE T	30€	

NOUVEAUTE SAISON 2021/2022

LE PAIEMENT EN LIGNE A PARTIR DU LIEN de la FFBB pour le renouvellement de votre licence

LES DIFFERENTS MODES DE REDUCTION

COUPONS LOISIRS – Commune de la Hague

Principe : Permettre aux familles de bénéficier de réductions en inscrivant leurs enfants dans des associations sportives ou culturelles. Il sera attribué une seule réduction par enfant quel que soit le nombre d'inscriptions enregistrées auprès des associations partenaires.

Bénéficiaires :

- résider dans la Communes de la Hague
- enfants de 6 à 18 ans
- Familles percevant l'ARS (allocation rentrée scolaire)

Pièces à fournir : - Photocopie de l'ARS

Les dossiers sont à retirer à la Communauté de Communes de la Hague à Beaumont Hague



SPOT 50 – 11/15 ANS

SPOT 50 est une carte simple d'emploi qui offre de nombreuses réductions chez différents partenaires. Il permet de découvrir et de pratiquer des activités culturelles sportives et de loisirs.

Licence sportive / adhésion à un club sportif : 15 €

Inscription et renseignements :

<https://www.manche.fr/tjeune/spot-50.aspx>

CARTE ATOUTS – 15/20 ANS

« Avec Atouts, ma licence de basket, c'est moins cher. Une bonne raison d'avoir le sourire ! »

30 € pour financer une partie de ma licence sportive

Inscription et renseignements :

www.atouts.normandie.fr

LE COUPON SPORT-CHEQUE VACANCES ANCV

Le Coupon Sport et chèque vacances ANCV sont des moyens de paiement pour favoriser la pratique sportive.

Il vous permet de régler cotisations, adhésions, stages...

PARTICIPATION ENTRAINEMENTS ET MATCHS

Toute personne pratiquant le basket au sein de l'ASSUN BASKET CLUB DE LA HAGUE **doit au troisième entraînement être obligatoirement licenciée.**

ENGAGEMENT DU LICENCIE CONCERNANT L'ARBITRAGE ET LES TABLES DE MARQUE AU SEIN DE L'ASSOCIATION

Afin de participer à la vie du club et pour assurer une bonne organisation, chaque licencié de catégorie U13 et supérieure s'engage à être présent au minimum **3 samedis ou dimanches (entre 6 et 9 matchs dans la saison)** pour assurer l'arbitrage et/ou la table de marque au cours de la saison 2021/2022. En cas d'absence non justifiée ou si un remplaçant n'était pas trouvé par le licencié, il pourra se voir suspendre d'un match sur décision du comité directeur.

INFORMATION

① Lors de chaque entraînement, les joueurs sont pris en charge par un entraîneur du BCH. Ils sont donc sous la responsabilité de l'entraîneur et du club.

Nous recommandons au responsable légal de joueurs mineurs d'accompagner ou de faire accompagner leur(s) enfant(s) à chaque entraînement.

Le BCH s'engage à prévenir les personnes concernées en cas d'annulation de séance (absence de l'entraîneur, indisponibilité de salle) ou de retard prévisible de l'entraîneur.

Cependant, il incombe à l'accompagnateur de s'assurer que la séance d'entraînement aura bien lieu et de vérifier la présence de l'entraîneur à l'heure dite.

DEPLACEMENTS ET DONS AUX ASSOCIATIONS - Information concernant les dédommagements des frais de déplacement.

Que vous soyez dirigeants, joueurs ou parents, vous êtes parfois amenés à prendre votre véhicule personnel pour vous rendre sur les lieux des rencontres.

Le club vous encourage à utiliser le récapitulatif annuel vous permettant d'obtenir une déduction de vos impôts (66% de la somme déclarée à un taux de 0.308€ le kilomètre en 2015).

Cette démarche évite au club des frais supplémentaires notamment pour les longs déplacements (> 80km aller/retour).

Le club vous remercie de votre implication dans le suivi de nos équipes.